Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260706-D2026_71-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-71

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

L'an deux mil vingt-six
Le 6 Juillet
Le Conseil Municipal de la commune de NOYAL-MUZILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick BEILLON

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 Juillet 2026

PRÉSENTS : M. LOYER, GUENEGO, Mme GROGNO, M. MAHE, Mme VIENNE CHAUMETTE, M. BERNIER, Mmes GUIHO, JEHANNO, BOCENO, MM. DAVID, REBELO, Mme NICOL, MM. ALONSO, MOESSARD, Mme LEBEL, M. LE KERNEC, Mmes MICHAUD, ROBERT

ABSENTS EXCUSÉS : Mme NEVES, M. ORJEBIN, Mme LAUNAY, M. DANIEL

SECRÉTAIRE : M. Claude BERNIER

Madame NEVES a donné pouvoir à Monsieur GUENEGO
Monsieur ORJEBIN a donné pouvoir à Monsieur BERNIER
Madame LAUNAY a donné pouvoir à Madame GUIHO

OBJET : REGION PROJET EXPERIMENTAL SOUTIEN – CHAPELLE DE BENGUE

Vu le dispositif « Chapelles en commun »
Considérant l'initiative de la Région Bretagne de sélectionner deux communes bretonnes pour ce projet expérimental ;

Monsieur le Maire expose,
La Région Bretagne a lancé un plan d'action régional (2026-28) sur les chapelles en Bretagne. Ce plan d'actions a pour objectif de redonner aux chapelles leur destination première de patrimoine « commun » pour en faire des lieux de vie et de partage sur les territoires, en ouvrant le champ des possibles en matière d'usages compatibles avec le culte. C'est dans ce cadre que la Région propose un soutien en ingénierie afin d'accompagner 2 communes volontaires à penser et tester de nouveaux usages, compatibles avec le culte, dans leurs chapelles. Cet accompagnement qui se fera via un prestataire - choisi et financé par la Région – donnera lieu à terme à des propositions concrètes d'aménagement et/ou d'agencement de la chapelle au regard des usages retenus.

La commune pourra ensuite - si elle le veut - solliciter le soutien financier de la Région pour la réalisation de ces aménagements dans le cadre de l'appel à projets « Chapelles en commun : des lieux à (ré)aménager ".

Une rencontre s'est tenue à la chapelle du Bengue le 19 juin en présence de représentantes de la Région Bretagne, de représentants de la paroisse, d'élus de la commune et de père Joseph TSIVANYO.

Monsieur le Maire propose que la commune participe à ce projet expérimental d'accompagnement de la commune et de ses habitants à l'émergence de nouveaux usages dans sa chapelle du Bengue. Ce projet se tiendra (sous réserve de modification du calendrier) de l'automne 2026 au printemps 2027.

Cette participation implique les engagements suivants :

- dédier un interlocuteur (élu de la majorité) au suivi et à la coordination du projet, qui face l'interface entre la Région et le prestataire lorsqu'il est sur site et qui devra participer à toutes les réunions en lien avec le projet

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260706-D2026_71-DE

- associer les représentants du diocèse à chaque étape du projet
- obtenir l'accord du prêtre à chaque étape du projet
- impliquer les agents communaux, notamment les agents des services techniques dans la bonne marche du projet (en organisant un point d'information avec eux en amont du projet)
- donner accès à la chapelle dès que nécessaire et sur demande du prestataire en charge du projet
- mobiliser toutes les forces vives et les acteurs de la commune
- mettre à disposition du projet ses outils de communication pour informer sa population de l'action en cours, l'inviter à y participer et lui en présenter les aboutissements
- mettre un lieu à disposition du prestataire afin qu'il puisse travailler et mener ses expérimentations, si celle-ci ne se déroulant pas dans la chapelle
- fournir L'électricité.

Après discussions et délibérations, le Conseil municipal, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

➢ **Autorise** Monsieur le Maire à engager la commune et sa chapelle du Bengue dans la réalisation de ce projet expérimental en partenariat avec la Région

➢ **Autorise** Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick BEILLON

MAIRIE DE NOYAL-MUZILLAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 Morbihan